LIBÉRATION DES DÉTENUS ISLAMISTES, RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Les démentis d'Ouyahia

Le Premier ministre, M. Ahmed Ouyahia, a appelé hier les partis de l'opposition à prendre part «de manière forte et active» aux consultations en cours sur les réformes politiques et mettre ainsi à l'épreuve les engagements pris par l'Etat dans ce domaine. L'appel a été lancé lors de la conférence de presse animée à la résidence El Mithak, soit au lendemain de la fin des travaux du sommet de la tripartite réservée à la question économique.

Abder Bettache – Alger (Le Soir) -Pour le Premier ministre, «l'opposition mettra à l'épreuve les engagements pris par l'Etat et le gouvernement aura, dès lors, toute latitude de mettre en œuvre ces engagements.» Il a affirmé que l'Algérie n'est pas «en crise» et a décidé de ces réformes «en toute souveraineté». M. Ouyahia a assuré que le président de la République est «déterminé» à mener à terme les réformes qu'il a engagées. Poursuivant son argumentaire, il a affirmé que les réformes engagées par le président de la République reposent sur des décisions souveraines et ne sont, en aucun cas, dictées par des forces étrangères. «Le président de la République a décidé d'«impulser» les réformes politiques et il est déterminé à aller de l'avant dans ces réformes et à achever son mandat présidentiel qui s'achèvera en 2014». «Nous n'avons nul besoin d'une démocratie de blindés», a poursuivi le Premier ministre, qui a salué, au passage, le rôle de l'armée dans la lutte contre le terrorisme et le rétablissement de la paix à travers l'ensemble du pays. Sur un autre plan, il dira que les propos tenus par Khaled Nezzar «n'engagent» que sa personne. Le conférencier a longuement commenté les résultats de la tripartite en indiquant d'emblée : «Mon bilan sur le climat des affaires n'est pas un constat d'échec». «J'ai vu certains titres se délecter : constat d'échec, aveu d'échec. Il n'y a ni constat d'échec ni aveu d'échec. Il y a une réalité que le gouvernement assume au côté du monde des affaires», et d'ajouter : «Nous enregistrons des retards en matière de climat des affaires, et le bilan que j'ai cité hier est le fruit d'une étude de la Banque mondiale, commandée par la Banque d'Algérie.»

«L'Algérie a pu maîtriser l'ordre public»

Pour rappel, lors de son intervention devant le patronat (public et privé) et le SG de l'UGTA, M. Ouyahia avait proposé l'ouverture d'un chantier commun relatif à l'amélioration du climat des affaires, sur la base de critères identifiés par la Banque mondiale.

Sur un autre chapitre, le Premier ministre a souligné que l'Algérie a pu maîtriser l'ordre public grâce à sa bonne gouvernance. «L'Algérie est parvenue à maîtriser l'ordre public grâce aux instructions fermes du président de la République» et grâce aussi à l'action engagée et au sens de l'initiative», a-t-il ajouté.

Selon lui, il dira que les protestations ayant marqué le front social sont dues principalement aux problèmes de logement et de chômage auxquels s'ajoutent «les conflits d'intérêt des lobbies de l'économie factice qui luttent pour leurs intérêts au détriment de ceux de l'économie nationale». Il a rappelé, en cette circonstance, que la Wilaya d'Alger avait enregistré 120 000 demandes de logements sociaux et des milliers de demandes d'emploi émanant des jeunes. Par ailleurs, Ahmed Ouyahia a affirmé que la police «n'a même pas fait usage de grenades lacrymogènes» saluant "le rôle des forces de l'ordre dans le rétablissement de l'ordre public et le respect des personnes». Il a rappelé dans le même contexte que «l'état d'urgence n'a jamais été un obstacle pour le processus démocratique et de développement, mais il est temps de passer à une autre étape», a-t-il soutenu.

«L'ouverture des frontières avec le Maroc n'est pas à l'ordre du jour»

Interrogé sur la question de l'ouverture des frontières avec le voisin marocain, le Premier ministre a indiqué que «l'ouverture des frontières terrestres entre l'Algérie et le Maroc n'était pas à l'ordre du jour». «Cela arrivera un jour ou l'autre», s'est contenté de répondre M. Ouyahia, tout en affirmant que la réouverture de ces frontières n'était «pas conditionnée par la question du Sahara occidental». «Nous avons besoin d'un climat empreint de bonne foi et de confiance mutuelle entre voisins (...) mais les dernières déclarations officielles marocaines accusant l'Algérie de financer des mercenaires africains en Libye n'encourageaient malheureusement pas cette tendance», a relevé Ahmed Ouyahia. Il a tenu à faire remarquer qu'en dépit des frontières fermées, le volume des échanges commerciaux officiels entre les deux pays demeurait «élevé» et se classait «en première position dans la balance commerciale algérienne avec les autres pays africains».

Quant à la situation en Libye, il a tenu a souligner que la position de l'Algérie à l'égard de ce qui se passe en Libye est "claire" et s'en tient à la positon de l'Union africaine comme elle respecte les décisions du Conseil de sécurité de l'ONU, y compris celle portant sur l'embargo aérien contre ce pays». «Notre position est claire, elle est basée sur des principes bien connus. Nous nous en tenons aux décisions du Conseil de sécurité et à la position de l'UA qui appelle à l'arrêt des combats et à une solution politique du conflit», a-t-il souligné.

Et d'ajouter : «l'Algérie reconnaît des Etats et non des régimes, et cela a été constaté avec ce qui s'est passé en Tunisie et en Egypte et les très bonnes relations que nous entretenons avec les nouveaux gouvernements de ces deux pays», a-t-il ajouté. M. Ouyahia a tenu à signaler, à l'occasion, que le gouvernement algérien avait reçu des opérateurs libyens des demandes d'achat de produits alimentaires et de médicaments et que la réponse avait été «positive», mais sous conditions. «Nous avons soumis le dossier au comité de sanctions de l'ONU pour vérifier si ces opérateurs se conformaient aux règles et pour empêcher la sortie de notre territoire de produits autres que ceux de première nécessité et les médicaments», a-t-il expliqué.

A. B.

RÉSOLUTIONS DE LA TRIPARTITE

Des mesures favorables à l'entreprise

A partir du 1er juillet 2011, le Trésor public sera sollicité pour participer à la bonification des crédits d'investissement accordés aux PME avec la prise en charge de 2 % des 5,5 % des taux d'intérêts prélevés par les banques. Cette décision a été annoncée à l'issue de la tripartite (gouvernement patronat/UGTA), qui s'est tenue samedi 28 mai, à Alger, et qui était consacrée à l'aide à l'entreprise et à la promotion de l'investissement. Selon le communiqué final, les banques vont accorder un différé sur les crédits aux PME destinés à l'investissement.

La Banque d'Algérie sera chargée par le gouvernement de couvrir les risques de changes. Les pouvoirs publics vont, par ailleurs, participer au rééchelonnement des créances bancaires des PME qui font face à des difficultés de remboursement dans les délais prévus. «Les banques sont invitées à accorder un rééchelonnement sur trois années et le Trésor s'impliquera par la prise en charge des intérêts de cette période transitoire. Il s'agit, bien sûr, d'endettement d'entreprises qui ont encore des chances de survie», a expliqué Ahmed Ouyahia. Autre annonce de cette tripartite : celle du crédit documentaire (Credoc). «Les entreprises de production de biens et de services pourront importer par remise documentaire et même, en situation d'urgence, importer par transfert libre avec un montant qui passe de deux millions à quatre millions de dinars. Quant aux importations pour la revente en l'état, le crédit documentaire est maintenu», a déclaré Ouyahia. Selon lui, ces mesures visent à renforcer le soutien à l'entreprise nationale et l'Etat est prêt à en assumer les coûts. «C'est un placement pour l'avenir pour qu'il y ait plus d'investissements, plus de création d'emplois et plus de production locale», a-t-il souligné.

Parmi ces mesures figure l'allègement du Crédit documentaire (Credoc), unique moyen de paiement des importations depuis 2009, pour l'importation des équipements et de la matière première. Cela donne la possibilité aux entreprises d'importer des équipements avec la remise documentaire.

Les entreprises de production pourront également importer de la matière première avec le transfert libre, mais le montant autorisé est plafonné à quatre millions de dinars par année. Le gouvernement a décidé également de rééchelonner les dettes en souffrance des PME, de différer le paiement de la dette pour les PME sur trois ans et de prendre en charge, via la Trésor public, une partie du taux d'intérêt bancaire pour les investissements.

Côté patronal, le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), a exprimé sa satisfaction à l'issue de la tripartite. A ce propos, il dira : «Nous avons passé en revue tous les problèmes. La capacité d'écoute a été suivie par une série de propositions qui correspondent aux attentes de bon nombre de chefs d'entreprises comme le crédit à l'investissement, l'examen de dossiers en souffrance au niveau des banques parce qu'ils ont un endettement, les facilités à l'exportation.» Pour sa part, le président de la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA). M. Naït Abdelaziz Mohamed-Saïd, a parlé d'une «tripartite gagnant gagnant».

«Nous avons eu une journée qui a permis d'entrevoir des solutions prochaines à l'ensemble des objectifs qui vont garantir une harmonie dans l'axe de travail. Je pense qu'il y a eu une réponse des plus satisfaisantes aux préoccupations des entreprises. Avec cela, la prochaine tripartite finalisera les actions entamées aujourd'hui », a soutenu, de son côté, Boualem Merakech, président de la Confédération algérienne du patronat (CAP).

A. B.

Armée, réformes et modèle turc

A défaut de nous rassurer sur la santé de la démocratie en Algérie, la commission Bensalah nous aura au moins tranquillisés sur celle de Miloud Brahimi. L'homme de loi n'a, par bonheur, rien perdu de ses opiniâtretés dont celle-là qui voudrait que la gloire d'un bon avocat consiste à gagner de mauvais procès. Miloud, qui en a remporté de désespérés, plaide aujourd'hui pour réhabiliter le rôle de l'armée dans la vie politique en la proclamant «garante de la démocratie», selon le modèle turc. L'épreuve est loin d'être gagnée même si on entend déjà des esprits chagrins rétorquer que, pour un maître du barreau habitué à défendre de douteux importateurs et d'obscurs spéculateurs, l'affaire revient, in fine, à juste changer les noms.

Plus sérieusement, la chose renvoie quand même à une question de crédibilité.

Ne sommes-nous pas devant un scénario 2004 bis ? Avant de prétendre gagner un rôle à la turque, les chefs de l'Armée seraient bien inspirés de regagner le crédit perdu en avril 2004. Sans doute l'art de la politique se réduit-il souvent à tirer parti de la piètre mémoire des hommes, mais il ne faut pas mésestimer le poids des souvenirs. L'épisode de 2004 a laissé des blessures profondes. Miloud représente-t-il l'élite oublieuse ? Le 28 avril de cette année-là, j'écrivis une de ces maudites chroniques prémonitoires dont je cite ces lignes «N'en parlons plus. La catégorie d'Algériens qui espérait que l'arbitre militaire allait empêcher ce hold-up électoral qui consiste à se faire élire par le démarchage de zaouïas et l'usage exclusif de la télévision nationale et de l'argent de l'Etat, cette catégorie a fini par donner raison à Georges Brassens : ''Les seuls généraux qu'on doit suivre aux talons, ce sont les généraux des p'tits soldats de plomb.'' Dans un spasme de subtilité, la hiérarchie militaire a sans doute estimé qu'il est préférable de se faire juger sévèrement par une partie de l'opinion nationale plutôt que par des magistrats de La Haye. Sa «neutralité» obstinée, en dépit d'une fraude flagrante avant et pendant le scrutin, devrait, selon les stratèges des Tagarins, lui faire bénéficier des standards démocratiques des armées européennes, donc de la débarrasser de cette handicapante réputation d'armée putschiste qui lui colle à la peau et qui a fait de nos généraux la proie d'innombrables procureurs occidentaux. Le calcul n'est, ceci dit, ni génial ni habile. En plus de ne pas sortir grandie d'une bataille pour la survie démocratique qu'elle a refusé de livrer, l'armée algérienne vient de perdre ses principaux soutiens dans la société algérienne, ces élites aujourd'hui dupées et qui, hier encore, démontaient les thèses du «qui-tue-qui ? » en faisant écran entre les propagandistes et les chefs militaires algériens. L'affaire ne tient pas seulement à une banale tromperie, ce qui, après tout, relèverait de la brouille passagère. Elle est infiniment plus lourde. En favorisant l'élection de Bouteflika, c'est-à-dire d'un candidat qui a affiché ouvertement ses préférences pour l'islamisme et la «réconciliation» avec les groupes terroristes, la hiérarchie militaire semble avoir brisé le seul lien, complexe et controversé, qui la liait encore à la société républicaine, cet héritage janviériste qui, tout discutable qu'il fût, a servi de serment de guerre quand il fallait défendre ce qui apparaissait indéfendable, à commencer par les généraux. Cette alliance, laborieusement nouée autour d'une certaine idée de la République, semble avoir vécu. Rien ne sera plus comme avant.»

Nous y sommes…

Aussi le général Nezzar, qu'on entend beaucoup ces jours-ci et qui aimerait tant être écouté, devrait-il se rappeler, lui l'auteur d'un pamphlet contre Bouteflika qu'il a récusé, que l'inadvertance est un défaut de civil. Un chef militaire devrait, lui, toujours savoir se prémunir des mauvaises surprises.

Alors ne sommes-nous pas devant un scénario 2004 bis ? A l'époque, il s'agissait de donner crédit aux élections. Aujourd'hui, il faut assurer crédit aux «réformes». Qui souhaite vraiment que l'armée apparaisse comme la protectrice de la démocratie ? C'est que Miloud est desservi par cette malhabile synchronisation qui lui a fait formuler une thèse déjà dite la veille, certes avec infiniment moins de talent, par Farouk Ksentini. Passer derrière un personnage qui n'est pas réputé pour son esprit d'indépendance, installe la fâcheuse impression d'être en face d'une symphonie dirigée par un chef d'orchestre caché derrière les rideaux. Et le doute s'installe d'autant mieux que le même Ksentini s'est distingué par un remarquable appui à l'abrogation de l'article 74 de la Constitution qui limitait le mandat présidentiel (quotidien *l'Expression* du 23 février 2009). Mais alors comment se réveille-t-on, brusquement, en 2011, avec la noble idée de vouloir «protéger la Constitution des aléas électoraux» ? Qui souhaite vraiment que l'armée apparaisse comme la protectrice de la démocratie ? On serait tenté de répondre : «Bouteflika» ! Rien de mieux, en effet, qu'une annonce d'une future caution de l'armée pour redonner aux «réformes» du président les couleurs dont elles pourraient manquer aux yeux de l'élite trahie en 2004 et à ceux de Washington.

M. B.